



Rupture abusive de periode d'essai ou pas??

Par **dinho**, le **28/07/2015** à **21:59**

bonjour, j'ai quitté un employeur pour un autre avec une promesse d'embauche écrite faite par mon nouvel employeur. jusqu'ici tout va bien j'ai du effectuer mon preavis de 3 mois dans mon ancienne entreprise sans avoir pu le faire reduire ce que souhaitais mon nouvel employeur tres pressé. j'ai signifié a mon nouvel employeur qu'il me sera impossible de reduire mon preavis et surprise le lendemain il a remi une annonce... bizarre ... au bout des 3 mois je suis donc alle chez mon nouvel employeur qui mit fin a ma periode d'essai au bout d'une semaine a priori la place etait prise... me voici donc sans travail a cause de tout ça que puis-je esperer? merci de vos reponses

Par **P.M.**, le **29/07/2015** à **08:24**

Bonjour,

Il faudrait que vous puissiez démontrer que la rupture de la période d'essai à une autre cause que vos compétences professionnelles ou qu'en une semaine, l'employeur n'a pas eu le temps de les tester, ce qui risque de ne pas être facile...